

VOS ANNONCES

Envoyez vos infos **au plus tard le 10 de chaque mois** sous forme d'un texte précis et court à **vivreacunlhat@gmail.com** ou au **04 73 72 07 00** ou encore à l'**accueil de la mairie**. Le bulletin municipal est réservé aux informations utiles et/ou articles administratifs émanant d'une collectivité, d'une association, d'un commerçant, d'un artisan ou d'un agriculteur ayant une activité à Cunlhat. Un texte court et précis est l'idéal pour une lecture agréable par tous. **Les annonces doivent rester informatives et non publicitaires**. Vous pouvez aussi envoyer vos annonces urgentes à **vivreacunlhat@gmail.com** : si l'information a déjà été publiée par vos soins, nous pourrions la partager sur notre page Facebook et compte Instagram.

GESTION FORESTIÈRE

Vous pouvez prendre RDV avec **Éric DAILHOUX** en contactant la mairie : conseils, informations et orientation vers les organismes, les associations et les professionnels de la filière afin de dynamiser la gestion forestière.

PERMANENCE CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Monsieur **Éric DUBOURGNOUX** assure une permanence le **2^{ème} mercredi du mois de 10h à 12h**.

MAIRIE DE CUNLHAT

2, Grande Rue BP 16 63590 CUNLHAT
Du lundi au vendredi **8h00 - 12h00 & 13h00 - 17h00**
(fermeture à **16h** le vendredi, fermé le lundi après-midi)
04 73 72 07 00 - mairie@cunlhat.fr
www.cunlhat.fr - www.facebook.com/MairieCunlhat
Permanences du maire : lors de ses présences en mairie ou sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Urgences

Médecin de garde, nuit et weekend : **15**
Pompiers : **18**

Infirmières

Aurélie ou Agnès 06 58 10 43 19
Béatrice Chastel et Cécile Mosnier : 04 73 72 28 82
(Soins sur rdv tous les jours, week-end et férié)

SSIAD

Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et en situation de handicap
Tél : **04 73 72 70 08** - Fax : **04 73 72 29 71** - ssiadcunlhat@ehpadmillesourires.fr
4 quartier Lamothe, EHPAD, 63590 Cunlhat

Relais Petite Enfance

Permanences : **lundi 9h-14h30, mardi/jeudi 11h30-16h, vendredi 14h-16h** (sur rdv pendant les vacances scolaires)
Ateliers d'éveil : **lundis et jeudis 9h30-11h30** (sauf vacances scolaires). Garde d'enfant à domicile.
Gratuit, sur inscription au **06 81 58 18 26** ou rpe.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr
Programme : <https://www.ambertlivradoisforez.fr/un-territoire-a-votre-service/enfance-et-jeunesse/relais-petite-enfance/>

ADMR Olliergues

Aides à domiciles et auxiliaires de vie pour personnes dépendantes **04 73 72 92 79** - admrolliergues@fed63.admr.org

Gendarmerie, accueil du public

À Cunlhat : Mercredi 8h-12h et Samedi 14h-18h - **04 73 72 22 06**
À Olliergues : Lundi au Samedi 8h-11h et 14h-18, Dimanches et jours fériés 9h-12h et 15h-18h - **04 73 95 50 06**

Transport sanitaire

Sarl **DELAYRE** (VSL/Taxi/Ambulance) place Lamothe, 63590 CUNLHAT - **04 73 72 23 01 - 04 73 82 34 41**
Taxi **Denis COMBRIS** DS Bertignat 2 - **06 59 01 32 88**

DANS VOTRE MAISON FRANCE SERVICES :

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches (CAF, retraite, ANTS, France Travail, Prime Rénov, CPAM, impôts, CESU, armes SIA...) ? L'équipe vous accompagne et propose de nombreuses permanences : impôts, assistantes sociales, mission locale, CPAM (visio), Rénov'action63, Défenseur des Droits, conciliateur de justice, aides à la vie associative et à la parentalité EPE63. Sur place, profitez d'ordinateurs en libre accès, du Wi-Fi, et d'un service d'impressions, photocopies et plastifications. En tant que point relais de la communauté de communes Ambert Livradois Forez, vous pouvez aussi y récupérer vos sacs jaunes, seaux à compost et programmes ALSH.

Ouvert : **du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h**

8 grande rue (face à la fontaine)

04 73 72 39 40 - msap.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

CCAS

Il est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches, notamment pour l'accès aux services d'aide à domicile. Ses missions prioritaires visent à rompre l'isolement des personnes de plus de 75 ans et à soutenir la vie conviviale à Cunlhat à travers l'organisation de repas, d'activités et de rencontres. Pour toute demande, renseignement ou pour vous inscrire sur ce listing, contactez directement Mme Sylvie OSSEDT au **06 70 72 55 59** ou Mme Bénédicte LAJARRIGE au **06 21 81 34 25**.

Collecte sélective

Lundis semaines paires (**1, 14 et 28**) : sacs et bacs JAUNES
Lundis semaines impaires (**7 et 21**) : bacs VERTS

Déchetterie

ZA, route de Domaize 63590 CUNLHAT **04 73 72 31 88**
mardi, jeudi, vendredi, samedi : 8h30-12h et 13h30-17h30
mercredi : 8h30-12h

Portage de repas à domicile : **04 73 72 70 00**

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Vivre @CUNLHAT

Bulletin municipal - n°09 Septembre 2026

cunlhat.fr

VIDE-GRENIER ET CIRCULATION/STATIONNEMENT

Organisé par **Yaka Cunlhat**, le vide-grenier du **6 septembre** aura lieu : sous la halle, places de l'église et du marché, grande rue, rues du 8 mai et de la Poste. Il ne sera donc pas possible de [circuler ni de stationner](#) dans ces zones-là. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir les libérer **dès 19h le samedi 5 septembre** afin de permettre le bon déroulement de la manifestation. En raison de ces restrictions dans le bourg, la [circulation sera déviée](#) le **dimanche de 5h30 à 20h** dans les deux sens comme suit :

- de Tours-sur-Meymont vers Clermont-Ferrand par rue Saint Pierre, place Lamothe, route de Domaize et D 65
- de Clermont-Ferrand vers Tours-sur-Meymont par D105, allée des Aubépines, D65, D254, D259.

Le tarif pour les exposants est toujours de 8€ pour 5 mètres linéaires avec petit-déjeuner offert.

Une buvette et de la restauration (jambon à la broche !) seront proposées sur place, ainsi qu'une tombola par la **junior association « demain en mains »**. L'animation musicale sera assurée par la fanfare Band'ana 63.

Nous espérons vous voir nombreux !

[Réservation](#) et/ou renseignement : **07 61 32 90 33** ; brocante.cunlhat@gmail.com ; [page Facebook « Yaka Cunlhat »](#).

INFORMATION PERMANENCE HABITAT

Elle aura lieu le **8 septembre** à la [Maison France Services](#). Elle permet de vous renseigner sur les aides possibles pour la rénovation énergétique de votre habitat et l'adaptation à la perte d'autonomie. Le service téléphonique [Rénov'action63](#) est joignable par téléphone au **04 73 42 30 72** pour vous orienter.

FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Organisée par l'agence Groupama, elle aura lieu **vendredi 11 septembre**, de 14h à 16h, à la salle des fêtes de Tours-sur-Meymont. Pour vous [inscrire](#), scannez le QR code ci-joint.
Renseignements auprès de l'agence, place de l'église ou par téléphone au **09 74 50 31 78**.



CONSEIL MUNICIPAL

Il aura lieu le **lundi 14 septembre** à 19h30 en mairie.
La séance sera ouverte au public.

3ÈME TOURNOI INTERNATIONAL DE SEPAK TAKRAW

Il aura lieu les **19 et 20 septembre** au gymnase. Quelle sera la meilleure équipe d'Europe, celle qui gagnera le saint nectaire ? Pour le savoir, venez au gymnase durant tout le week-end. Il y aura une buvette, du spectacle acrobatique et les équipes de Cunlhat à supporter.
Ce tournoi, organisé par [l'association de l'élégante cunlhatoise](#) (club omnisport), fait partie du circuit européen officiel de ce sport atypique. Les meilleurs joueurs et joueuses d'Europe seront présents-es. Au dernier tournoi de Toulouse, Cunlhat a fini en demi-finale de la division 1. Venez nombreux-es !!

Édition et impression :
Commune de Cunlhat



Directeur de publication :
Frédéric FARGETTE

PROGRAMME MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture de la médiathèque : Mardi et vendredi : 16:30-18:30
Mercredi : 08:30-12:30 / 15:00-18:30 Samedi : 08:30-12:30 / 15:00-17:30

Infos, réservations et inscriptions : 04 73 72 31 84 ou mediatheque.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

• **Du 2 septembre au 14 octobre : exposition itinérante "Sortir de sa bulle"** du groupe photos du CMP d'Ambert.
« Laissez-vous emporter par une valse de bulles riches en formes et en couleurs ! ». Pour rappel, du 2 au 14 octobre 2026, auront lieu les semaines d'information sur la santé mentale, les SISM. Le thème est "pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts". Entrée libre aux horaires d'ouverture.

• **Mercredi 2 septembre**, c'est la reprise du **café des parents** : de 10h30 à 12h, vous pourrez retrouver ce rendez-vous : un moment de partage de vos questionnements, soucis et bonheurs liés à la parentalité. En partenariat avec la Maison des solidarités d'Ambert et EPE63. Boissons chaudes et petits gâteaux pour accompagner les échanges. Entrée gratuite.

Le 2 septembre encore, à 18h30 : spectacle Basta cosi, marionnette portée ; rock & roll et pasta fresca !

Gina, nonna originaire de Naples, installe sa vieille cuisine à roulettes devant la médiathèque avec sa recette de pasta allanapoleta... Et tout le Sud s'invite avec elle sur fond de rock italien. Cette tornade perchée sur talonnettes fait valser ingrédients et condiments avant d'inviter son public à partager le repas.

Public familial, enfants accompagnés d'un adulte. Entrée gratuite, sur réservation au 04 73 72 31 84. [Merci d'apporter quelque chose à grignoter et à partager... Il n'y aura pas de pâtes pour tout le monde !](#)

• **Mardi 8 septembre à 20h : Conférence sur le logiciel libre et sur les alternatives aux GAFAM** par l'association LibrAToi. La dé-googlisation ne consiste pas seulement à remplacer Google par d'autres outils : c'est une démarche pour reprendre le contrôle de notre vie numérique. Cette conférence explore les enjeux de la dépendance aux grandes plateformes, de la protection des données, des logiciels libres et de la souveraineté numérique. À travers des exemples concrets et des alternatives accessibles, elle présentera comment se lancer dans la démarche.

Entrée gratuite, public adulte.

Vous vous rappelez ? C'est bientôt l'anniversaire de nos 50 ans ! Pour rester souple, pour notre mieux-être, pour nous étirer et nous relaxer, pour mieux respirer... Pour faire du yoga autrement dit, nous vous proposons **une demi-heure de yoga sur chaise** avec un professeur de yoga :

• **Mercredi 23 septembre** de 10h30 à 11h : venez découvrir à la médiathèque de Cunlhat une autre façon de s'initier au yoga, accessible à tous et toutes ! Public : adulte et ado à partir de 14 ans. Sur réservation au 04 73 72 31 84, entrée gratuite.

RETOUR SUR LA VISITE DE L'ÉCOMUSÉE DE CUNLHAT

Avec [l'association CLAC](#) et [Passeurs de mots](#) : nous étions peu nombreux à chercher la Brabanette en ce vendredi 10 juillet : en effet jour de canicule. Nous nous sommes pourtant retrouvés dans l'endroit le plus frais de la commune : l'Écomusée de Cunlhat. Nous avons suivi les conteuses de Passeurs de mots dans leurs narrations.

Dans une ancienne étable, Brigitte, la propriétaire des lieux, a reconstitué un intérieur auvergnat des années 1900. Les conteuses Marie-Hélène et Marie-Christine, à l'ombre de la grande cheminée, par des histoires pleines d'humour, nous ont plongés dans un quotidien sans confort mais inventif, entourés d'objets multiples et efficaces. Les lits clos ont capté la curiosité des plus jeunes.

La brabanette trônait au milieu d'outils divers et variés : la baratte, le pied du roi, les fourches, la corne de cerf, l'écouanne, l'herminette, la grelottière, la serpette, l'enclumette, la rainette, le doloire, le passe-partout, le rouet, la guimbarde, le guillaume, etc... Et surtout, des noms en patois qui sonnent étrangement bien à nos oreilles de néophytes : l'eicoutie, les coffins, le masticadour, le riflard, la varloppe, le tailho-prat et le talhadour. C'étaient d'autres gestes professionnels, une autre époque, une autre langue.

Une grande table de ferme nous a réunis autour de très bons gâteaux préparés par les bénévoles de l'association, à la fin de cette visite rafraîchissante.

N'hésitez pas à visiter ce lieu insolite, dont Brigitte connaît tous les secrets !

JOURNÉES NATIONALES DES ARTISTES : APPEL À PARTICIPATION

La 2^e édition des Journées Nationales des Artistes (JNA), organisée par La Maison des Artistes sous le parrainage du ministère de la Culture et en partenariat avec l'Association des Maires de France, se tiendra les **2, 3 et 4 octobre**, partout en France. Artistes de Cunlhat, c'est l'occasion d'ouvrir vos ateliers afin d'exposer vos œuvres, de proposer une performance ou un atelier de pratique artistique le temps d'un week-end.

Cet événement « portes ouvertes » met à l'honneur les arts plastiques et graphiques, avec pour objectif de créer des moments de partage et de rencontre entre artistes, habitants et visiteurs. La participation est gratuite. **Inscriptions ouvertes jusqu'au 25 septembre** sur lesjourneesnationalesdesartistes.fr. Vous êtes artiste ou souhaitez proposer un lieu d'accueil ? Contactez Mme Bénédicte LAJARRIGE au 06 21 81 34 25 pour vous faire connaître et être relayé dans le prochain bulletin.

SOIRÉE THÉÂTRE

[L'amicale des sapeurs pompiers de Cunlhat](#) organise une soirée théâtre pour soutenir et venir en aide aux pupilles des pompiers du Puy-de-Dôme, **samedi 10 octobre à 20h** à la salle des fêtes. Nous aurons la joie d'accueillir la troupe des [TRETEAUX DE BEAUVALLON](#) avec une nouvelle pièce "À L'HOTEL ENC'HANTE".

Restauration et buvette sur place. Ouverture des portes dès 19h45. Entrée au chapeau. Nous vous attendons nombreux !



ALERTE CRISE POUR LE SIAEP DU BAS LIVRADOIS

Les 17 communes adhérentes au syndicat du Bas Livradois (Auzelles, Brousse, Ceilloux, Condat-Lès-Montboissier, **Cunlhat**, Domaize, Echandelys, Egliseneuve-des-Liards, Manglieu, Pignols, Sallèdes, Sauxillanges, Sugères, Saint-Jean-des-Ollières, Saint-Eloy-la-Glacière, Tours-sur-Meymont) sont classées en **ALERTE CRISE pour l'eau potable, les eaux superficielles ainsi que les eaux souterraines**, par arrêté préfectoral depuis le 2 juillet et **jusqu'au 31 octobre 2026**.

Début aout, le syndicat faisait face à une baisse continue de ses ressources :

- **-5 m³/jour** en moyenne, et ce, depuis plusieurs semaines,
- **1700 m³/jour** produits contre 2000 m³/jour fin juin,
- **1700 m³/jour** consommés, soit tout juste à l'équilibre et sans marge (en hiver, la consommation redescend autour de 1100 m³/jour),
- **300 m³/jour** pouvant être importés grâce aux interconnexions avec les syndicats voisins.

La situation risque de rester difficile cet automne.

Faire face à cette tension a un coût, que le syndicat absorbe sans jamais en faire une source de profit. Ni bénéfice, ni dividende, chaque euro disponible est effectivement réinvesti dans le réseau : renouvellement de conduites, télésurveillance antifuites et recherche de nouvelles ressources. Sur le terrain, ce sont les agents qui incarnent cette réactivité au quotidien : chaque fuite est réparée dans les plus brefs délais.

Aussi, votre geste compte : **-10L/jour et par habitant = 70 m³/jour** économisés à l'échelle du syndicat. **Nous vous remercions de votre vigilance et du respect que porterez aux mesures de restriction établies par la préfecture (voir en annexe).**

CINÉMA

cineparc@parc-livradois-forez.org
04 73 95 58 00 - www.cineparc.fr



• Salle des fêtes, LA CHAPELLE-AGNON :

Vendredi 11 septembre à 20h30

DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

Public : adultes et adolescents (15+)

Comédie - 1h12

De Martin Darondeau et Bertrand Usclat



• Salle des fêtes, CUNLHAT :

Mercredi 16 septembre à 20h30

SORDA (Vostf)

Public : adultes et adolescents (15+)

Drame - 1h40

D'Eva Libertad García



• Salle des fêtes, TOURS-SUR-MEYMONT :

Mardi 29 septembre à 20h30

L'ABANDON

Public : adultes et adolescents (15+)

avec avertissement

Drame - 1h40

De Vincent Garenq



CALENDRIER DE REPRISE DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

Mercredi 2 septembre : BADMINTON CUNLHATOIS

Pour cette nouvelle saison, les inscriptions se dérouleront jusqu'au mercredi 21 octobre 2026 de **18h30 à 19h30**, à la salle des sports R. Fayet, Route du Ruinoux à Cunlhat. L'association est affiliée à l'UFOLEP. Les tournois (pour celles ou ceux qui le souhaitent) se déroulent d'octobre à mai, avec des déplacements.

Chaque licencié (e) doit venir avec sa raquette. Celles mises à disposition sont pour les personnes lors des séances de découvertes, ou en cas d'oubli ponctuel du matériel.

Pour les personnes majeures, la licence reste à 50 € pour la saison. Pour les personnes mineures, le tarif est adapté en fonction de l'âge. L'association n'ayant pas de moniteur ou d'entraîneur, la licence pour un mineur sera soumise à l'obligation d'un majeur référent identifié lors de l'inscription, et licencié à l'association. Le référent devra toujours être présent avec la personne mineure.

Possibilité de 3 séances gratuites de découverte, pour les personnes qui n'ont jamais eu de licence au club.

Vendredi 4 septembre : ASSOCIATION KASSPAT

Créée en 2018, elle a pour objet de promouvoir l'activité physique régulière à destination de toute personne du territoire du Pôle de Santé Vallée de la Dore, porteuse de pathologie chronique et du public fragile.

Les objectifs de l'association :

- Se remettre en mouvement par le biais d'activité physique adaptée afin de maintenir et /ou améliorer la santé ;
- Créer du lien social et restaurer l'estime de soi par la reconnaissance et l'appartenance à un groupe ;
- Permettre aux seniors de maintenir leur autonomie.

Les cours sont encadrés par des professionnels qui ont suivi une formation spéciale « Activité Physique Adaptée ». Aucune notion de compétition lors des cours, seulement de la bonne humeur et des mouvements simples et faciles à réaliser chacun à son rythme. Les cours reprendront le 04 septembre à **09h30** au gymnase.

Informations : 06 09 98 62 23.

Lundi 7 septembre : LA GRANGE AUX AILES

L'association propose diverses activités :

• Des cours hebdomadaires de gymnastique holistique (hors vacances scolaires) :

Une gymnastique douce et respectueuse du corps, préconisant l'économie, qui repose sur les notions d'appui, de respiration et de détente active. À destination des adolescents et des adultes, aucune condition physique particulière n'est nécessaire :

- Les lundis de 18h à 19h, dès le 7 septembre
- Les mardis de 11h à 12h, dès le 8 septembre.

• Des cours mensuels de trapèze :

- Un mercredi par mois, de 16h00 à 18h00, s'adressant aux enfants à partir de 8 ans, dès le 9 septembre
- Un dimanche par mois, de 15h00 à 17h00 s'adressant aux ados et adultes, dès le 13 septembre.

Tarifs :

10 euros d'adhésion à l'association par an et par personne. 10, 15 ou 20 euros le cours en fonction des budgets.

Tous les ateliers se déroulent au 3 rue de la Charmille à Cunlhat

Pour tout renseignement supplémentaire merci de prendre contacte par mail : lagrangeauxailes@orange.fr ou par téléphone au 06 20 45 44 52.

Samedi 12 septembre : QIGONG-TAIJIQUAN

L'association ASELF (Art et Sport En Livradois Forez) propose ces cours hebdomadaires depuis 2010 à Cunlhat. Ils ont lieu le samedi de **10h à 12h**, à la Salle des sports R. Fayet ou au Plan d'eau quand le temps le permet.

Inscription : 50€ par an (tarif réduit pour les personnes en difficulté financière).

Le Qigong fait partie des "outils" utilisés par la médecine traditionnelle chinoise, il est accessible à tous, à tout âge de la vie et ne nécessite pas de condition particulière grâce à sa diversité. Le Taijiquan est un art martial pratiqué avec douceur qui procure bien-être, relaxation, mais aussi renforcement musculaire. Il est considéré comme un "entraînement de santé". Il a été inscrit au Patrimoine immatériel de l'Humanité par l'UNESCO.

Le professeur Marie Court est diplômée IHQF (International Health Qigong Fédération), les temps du Corps, (Qigong) et YMAA (Taijiquan, Kung fu). Elle est infirmière retraitée et bénévole.

Contact : aself1@orange.fr ou tél: 06 71 15 94 36.

Lundi 14 septembre : ENTREZ DANS LA DANSE

Pour l'année 2026 – 2027, l'association vous propose 2 ateliers réguliers à la salle des fêtes :

- Un **atelier d'éveil à la danse contemporaine** est proposé les lundis de 17h à 18h, dès le 14 septembre, pour les enfants de 5 à 6 ans. Informations et inscriptions auprès de Popi : 06 65 13 30 83.

- Un **atelier de danse contemporaine pour adultes** les mardis de 19h à 21h en horaires d'été, dès le 15 septembre, puis en horaires d'hiver de 18h30 à 20h30. Venez explorer les fondamentaux de cette pratique à travers des notions telles que le corps, le temps, l'espace, en allant à la rencontre d'une danse sensible, adaptable à chacun et chacune. Prix libre.

Informations : contact@entrezdansladanse.org ou 07 82 90 19 79.

Jeudi 17 septembre : ASSOCIATION RE-SOURCE / YOGA

N'hésitez pas à venir essayer : une séance gratuite vous est offerte. Isabelle Delfaut propose une pratique de yoga accessible à tous : en associant mouvement du corps et respiration, par une attention à nos sensations, nous pouvons développer une attitude intérieure plus apaisée et détendue.

Les cours ont lieu à Cunlhat le jeudi, de **14h15 à 15h30**, à la mairie et de **18h30 à 20h**, à la salle des fêtes. Des séances sont proposées également à Domaize (jeudi, 9h30-11h), à Olliegues (mercredi, 18h30-20h) et à Auzelles (vendredi, 14h30-16h). Pour tout renseignement contacter Isabelle Delfaut : 06.16.90.31.42.

Retrouvez toutes les informations relatives aux associations de la commune (activités et coordonnées) dans le "[guide des associations](#)" sur le site cunlhat.fr, rubrique "loisirs/culture".

SERVICE VIE ASSOCIATIVE D'AMBERT LIVRAVOIS-FOREZ

Ce service est assuré par Mme Carole Fayet à destination des associations (informations, orientations, aides dans leurs démarches, aide à la conception de documents,...) ainsi qu'aux personnes souhaitant des informations concernant le tissu associatif et des activités disponibles sur leur secteur.

Les permanences reprendront le 3 septembre, puis les premiers jeudis du mois, de 14h à 16h au 1er étage de la Maison France Services.

Il est possible de prendre rendez-vous auprès de Mme Carole Fayet par téléphone au 04 73 72 71 42 ou par mail à carole.fayet@ambertlivradoisforez.fr.



MESURES DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU À RESPECTER DANS LE PUY-DE-DÔME



Ces restrictions ne s'appliquent pas sur les prélèvements à partir de réserves d'eau de pluie.

Les professionnels et les collectivités doivent également respecter des mesures de restriction ou d'interdiction qui leur sont propres.



Pour connaître le niveau de restriction de votre commune, consulter le site **Vigieau** :

	ALERTE	ALERTE RENFORCÉE	CRISE
 jardins d'agrément, pelouses et espaces verts privés	Arrosage interdit entre 10h et 18h	Arrosage interdit	Arrosage interdit
 jardins potagers et vergers vivriers	Arrosage interdit entre 10h et 18h	Arrosage interdit entre 08h et 20h	Arrosage interdit entre 08h et 20h
 terrasses, cours, façades, hangars et petits ouvrages	Nettoyage interdit	Nettoyage interdit	Nettoyage interdit
 véhicules	Lavage autorisé dans les stations professionnelles avec équipement économe en eau Lavage interdit à domicile	Lavage autorisé dans les stations professionnelles avec équipement économe en eau Lavage interdit à domicile	Lavage autorisé dans les stations professionnelles avec circuit de recyclage Lavage interdit à domicile
 piscines à usage unifamilial de + de 1m3	Remplissage interdit sauf la remise à niveau et le 1er remplissage sous conditions	Remplissage interdit sauf la remise à niveau et le 1er remplissage sous conditions	Remplissage interdit
 plans d'eau et étangs	Remplissage et vidange interdits	Remplissage et vidange interdits	Remplissage et vidange interdits



En cas de non-respect des contraventions de 5ème classe s'appliquent soit :

- 1500 € pour une personne physique
- 7500 € pour une personne morale

Ce document n'est pas exhaustif !

Le document réglementaire de référence sur les restrictions applicables est disponible sur www.puy-de-dome.gouv.fr



MESURES DE LIMITATION VOLONTAIRE

La ressource en eau est précieuse et limitée, toute l'année.
Adoptons un comportement quotidien solidaire et responsable.

Pour plus d'informations, consulter le site **VigiEau** :



PARTICULIERS

À la maison



Ne pas laisser couler l'eau inutilement



Vérifier régulièrement votre compteur d'eau et réparer les fuites



Éviter de nettoyer façades, toitures et terrasses



Laver votre véhicule dans une station de lavage

 Lavage à domicile interdit



Faire tourner lave-linge et lave vaisselle lorsqu'ils sont pleins, choisir le mode "Éco"



Installer des équipements sanitaires économes en eau (chasse d'eau, mousseur, pomme de douche)

Au jardin



Pailler le sol pour conserver l'humidité



Récupérer l'eau de la pluie ou de rinçage



Éviter d'arroser les pelouses
Arroser tard le soir pour réduire l'évaporation



Réduire le nombre d'arrosage pour limiter l'évaporation



Prendre compte de la pluie prévue ou déjà tombée

ENTREPRISES & COLLECTIVITÉS



Lutter contre les fuites de réseaux



Limiter l'arrosage des terrains de sports, massifs et espaces verts



Optimiser les processus de production



Mettre en place des procédés économes en eau

AGRICULTEURS



Éviter d'arroser au-delà des cultures et en conditions venteuses



Optimiser les apports d'eau (outils d'aide à la décision)



Lutter contre les fuites sur le matériel et les réseaux